

Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. À cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

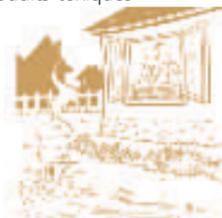
Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Contacts utiles

Commune :

Walhain (010 65 32 14)

Gestionnaire du cours d'eau :

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@cwbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 3120 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



Le Nil



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

Le Nil et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités du Nil et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

Le Nil à Nil-Abbesse



La vallée du Nil sur le territoire de Walhain, c'est aussi :

Le Ruisseau de Lérines
Le Ry des Radas
Le Ruisseau de la Belle Haie
Le Pied
Le Ruisseau du Pré Brispot

Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

Une rivière aux richesses insoupçonnées !

Le Nil prend sa source sur le territoire de Walhain, entre le hameau de Baudecet et Walhain centre. Il longe ensuite le hameau de Saint-Paul, traverse les villages de Tourinnes-Saint-Lambert, Libersart et Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin sur un parcours d'environ 13 km. Les eaux du Nil se jettent dans l'Orne, au lieu-dit « les Montagnes » à la limite de la commune, qui lui-même se jette dans la Thyle quelques kilomètres plus loin.



La fameuse source du Nil

Des eaux de médiocre qualité, en voie d'amélioration

À Walhain, les eaux du Nil présentent une mauvaise qualité sur tout son parcours. Si l'on s'en tient aux principaux cours d'eau du bassin de la Dyle, le Nil est, avec le Pisselet (à Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau) et la Nethen (à Beauvechain et Grez-Doiceau), celui qui possède la moins bonne qualité. Contrairement à l'autre affluent principal de l'Orne, à savoir la Houssière, le Nil a une contribution négative sur la qualité des eaux de l'Orne. L'explication de la mauvaise qualité du Nil est évidente. Les eaux usées de tous les villages traversés par le Nil et ses affluents sont déversées dans le ruisseau. Pour le Nil, il s'agit de Walhain-Saint-Paul et Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin. Le faible débit du cours d'eau limite fortement sa capacité natu-

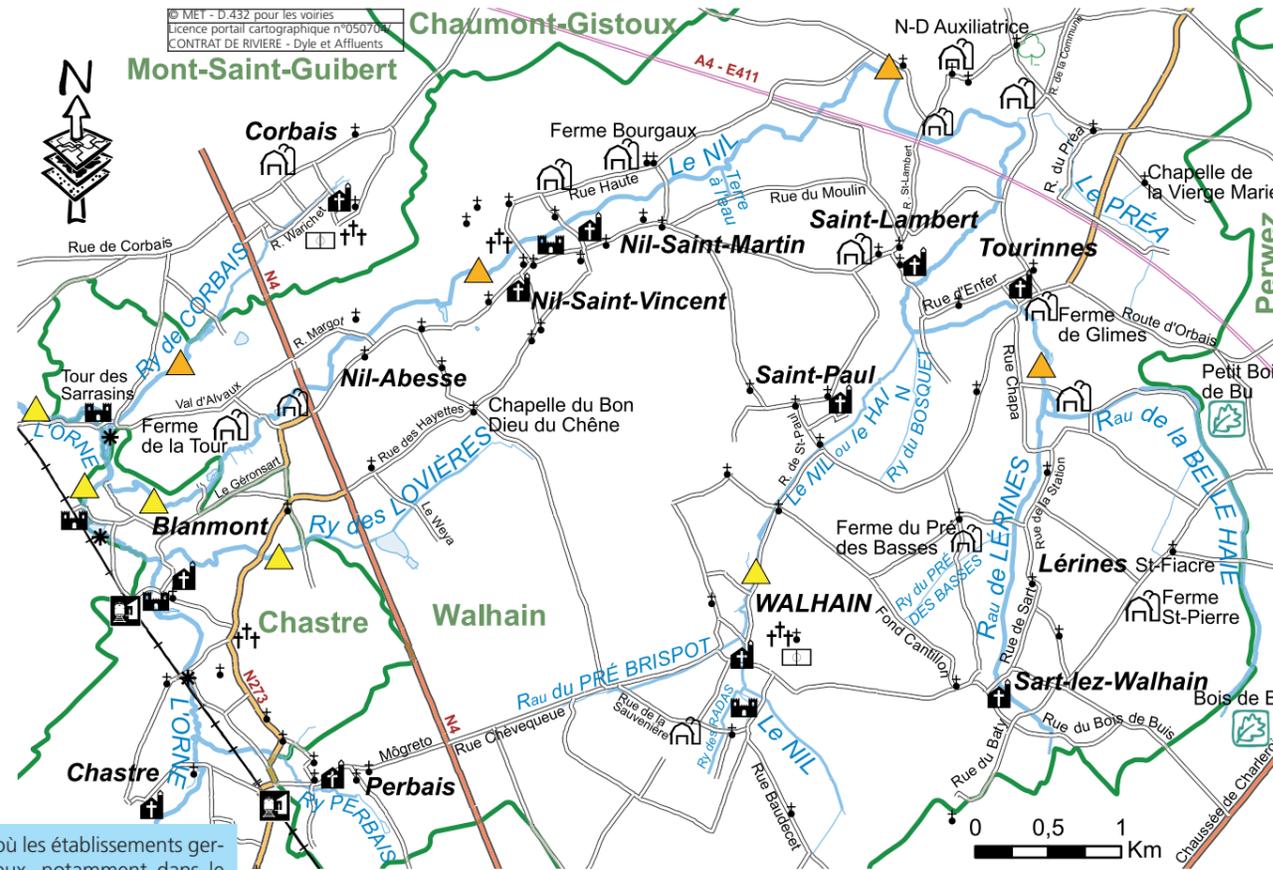
relle à éliminer la pollution (auto-épuration). Le principal affluent du Nil est le Ruisseau de Lérines qui présente également une mauvaise qualité. En effet, celui-ci réceptionne les eaux usées des villages de Sart-lez-Walhain et de Tourinnes-Saint-Lambert. L'effort à fournir pour atteindre une meilleure qualité des eaux du Nil reste très important. La pose d'un collecteur d'eaux usées recueillant les égouts dans la vallée du Nil aval (à Nil-Saint-Vincent), la construction d'une station d'épuration à Blanmont ainsi que l'installation de stations d'épuration individuelles devraient améliorer significativement la qualité des eaux de l'Orne et de son principal affluent, le Nil.

Le Hain est le Nil

Ces deux noms de cours d'eau sont attribués à la même rivière. En effet, le Hain est l'autre nom porté par cette rivière à hauteur de Walhain, tandis qu'à partir du village de Tourinnes-Saint-Lambert et jusqu'à la confluence avec l'Orne, elle s'appelle uniquement le Nil. À Sart-lez-Walhain, le Ruisseau de Lérines se dénomme également autrement dans ses premiers hectomètres : le Ry des Mottes Bridoux.

Qualité de l'eau (IPO)

- ▲ Très mauvaise
- ▲ Mauvaise
- ▲ Moyenne
- ▲ Bonne
- ▲ Très bonne



Les poissons du Nil

Aucun recensement n'a été effectué par le Service de la pêche de la Région wallonne. Malheureusement, la qualité médiocre des eaux du Nil et le manque d'oxygène dissous dans l'eau limitent l'établissement de population de poissons.



Le Ruisseau de Lérines à Lérines

Les ruines du Château de Walhain



Un peu d'histoire

Dans le nord de la Wallonie, là où les établissements germaniques étaient plus nombreux, notamment dans le Brabant wallon, l'influence du germanique sur le latin a été plus importante qu'ailleurs. Ainsi, le sens origine du mot Nil provient du germanique *nivialhō* et signifie '(eau) basse'. De même, le village de Walhain tire son nom des termes germaniques *haima* et *Walha* et désigne une 'habitation de Wallons'.

Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long du Nil, participant ainsi à l'essor de la région. Parmi eux, citons le moulin de Nil-Pierreux. Comme autres éléments du patrimoine bâti, signalons aussi le château de Walhain et la tour d'Alvaux ou tour des Sarrasins de Nil-Saint-Vincent. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005 et JESPERS, *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Racine, 2005)

Petite anecdote : « À l'époque de la grande chasse aux sorcières des 16^e et 17^e siècles, les abords du Ry des Mottes Bridoux fut le théâtre de puissances démoniaques. C'est à cet endroit que certaines sorcières de la région se retrouvaient à l'occasion du sabbat pour s'adonner à des pratiques peu respectueuses de l'enseignement catholique. » (in *Brabant wallon au fil des jours et des saisons*, Éditions de l'ARC, 1998)

Le Nil à Saint-Paul



L'état naturel du Nil est relativement préservé

Sur le territoire de Walhain, le Nil présente un aspect relativement naturel. À y regarder de plus près, on constate que la vallée du Nil est peu urbanisée avec, néanmoins, un état de dégradation important le long de l'autoroute E411. Les berges naturelles du cours d'eau sont bien préservées, excepté à Walhain et sur le tronçon compris entre Libersart et Nil-Saint-Martin.

Des feuillets d'information concernant les rivières environnantes (Orne et Houssière) sont également disponibles sur simple demande au Contrat de rivière Dyle et affluents (010 62 10 53).



Le Nil à Nil-Abbesse

L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

